

IdéA à la rencontre des nouveaux agriculteurs

Le groupe relations humaines, santé, sécurité au travail d'IdéA, a invité les agriculteurs du secteur installés depuis moins de 5 ans et les agriculteurs de moins de 40 ans à une soirée conviviale le 28 juin à Priziac. Le but était de faire connaissance et de cerner les besoins de ces agriculteurs en terme de formations, actions, informations, etc.

31 personnes se sont retrouvées, seules ou en famille, au cours d'une soirée grillades. C'est Jessica Peillet, jeune installée de Gourin membre du conseil d'administration, qui est l'initiatrice de cette soirée. Elle a été épaulée par Marie France Brulé responsable du groupe et par l'animatrice Catherine Le Bec. Au cours de la soirée Jessica et Marie France ont présenté IdéA et ses nombreux groupes d'échanges ou groupes à thème. Marie France a insisté sur l'importance de recueillir les besoins de la génération d'agriculteurs de moins de 40 ans qui a des questionnements, des aspirations différentes de ceux de plus de 50 ans et sur la volonté de leurs laisser le temps



d'animation dont ils ont besoin. IdéA se met à leur disposition et leur laisse champ libre pour établir un programme d'actions qui leur conviennent, et la possibilité de créer de nouveaux groupes. Cette soirée, très chaleureuse, a rempli ses objectifs de prise de contact avec les nouveaux installés pour mieux répondre à leurs attentes. Une seconde soirée sera organisée à l'automne pour rencontrer ceux qui n'ont pu être présents à cette première soirée.

→ PRATIQUE

Renseignements ou adhésion auprès de Jessica Peillet au 06 81 73 76 17, au secrétariat d'IdéA au 02 97 23 03 55 ou par mail : idea.prm@gmail.com.



Catherine Le Bec

Animatrice Projet territoriaux, antenne Le Fauët

communiqué

Accompagnement sur la grêle

Alertés par la situation inquiétante de nombreuses exploitations sur le couloir emprunté par les spectaculaires chutes de grêle le 17 juin dernier, la FDSEA, les JA et la Chambre d'Agriculture ont insisté et obtenu la mise en place par l'administration, d'un comité départemental d'expertise calamités.

La FDSEA a organisé le 1^{er} juillet des visites sur le terrain afin de faire constater au comité d'expertise l'impact des averses de grêle sur les cultures – colzas, maïs, orges, blés, prairies... mais aussi dans les cultures légumières. Le recensement organisé la FDSEA et par les communes fait état de plusieurs centaines d'hectares détruits ou abîmés. Sur des dizaines d'hectares, les cultures ne pourront pas être récoltées...

Ce lundi 15 juillet, s'est tenue à la DDTM une nouvelle réunion du comité d'expertise en présence des représentants de la FDSEA et des JA, de la Chambre d'agriculture et des assureurs. L'impossibilité de recourir au dispositif calamités agricoles du fait que les cultures sont assurables a été réaffirmée par l'administration. Néanmoins, la DDTM va transmettre au ministère un état de la situation (périmètre et surfaces concernés) pour, à la demande de la FDSEA, tenter de faire reconnaître la situation de catastrophe naturelle.

De son côté, la FDSEA engage des contacts auprès du Conseil Général, des Banques, de la MSA et de l'administration fiscale pour négocier des mesures d'urgences afin d'accompagner financièrement les exploitants gravement touchés par la grêle. La FDSEA a également profité de ce comité d'expertise pour

demander à l'administration de la souplesse en cas de contrôles PAC sur la zone impactée.

"Les parlementaires doivent prendre leurs responsabilités" !

"La FDSEA a décidé de poursuivre sa mobilisation pour l'élevage en ciblant cette fois les parlementaires du département.

Les actions de sensibilisation sur la situation difficile des éleveurs français ne semblent pas soucier outre mesure nos politiques qui n'ont donné aucune réponse concrète à ce jour au malaise paysan !

Depuis des mois, les éleveurs morbihannais souffrent : les charges explosent, les prix des produits ne progressent pas, les normes s'empilent et se complexifient... Et pourtant, la FDSEA ne cesse de marteler ses solutions pour inverser cette tendance. La FDSEA attendait également beaucoup de la révision de la loi de modernisation de l'Economie (LME) pour permettre notamment une renégociation des prix entre industriels et grande distribution en cas de fluctuation importante des charges des éleveurs. Malheureusement, le projet relatif à la loi de consommation ne va pas assez loin !

C'est pour rappeler l'ampleur des difficultés du monde paysan et l'urgence de faire évoluer les lois que les responsables de la FDSEA rencontreront courant juillet les députés et sénateurs."

FDSEA du 56